

13, Place de NICKENICH
78490 MONTFORT-L'AMAURY
TÉL. : 01.34.86.14.58
Télécopie : 01.34.86.83.88
sivom-montfort@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SIVOM du 6 février 2012

L'an deux mille douze, le six février à 19 heures, le Comité Syndical du SIVOM, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de, sous la présidence de Monsieur J.P. CORBY, Président.

Étaient présents :

AUTEUIL LE ROI :	Mme DEPOUX ; M. HEURTEVENT
AUTOUILLET :	Mme LHERIAU ; M. BAFFREAU
BEYNES :	M. BRICAULT
BOISSY-SANS-AVOIR :	M. CORBY ; M. TOIS
FLEXANVILLE :	M. SAUSSAY ; M. ESCRIVA
GALLUIS :	M. LION
GARANCIERES :	M. LEFEBVRE
GOUPILLIERES :	M. MARGOT
GROSROUVRE :	M. WINOCOUR
MARCQ :	Mme CARABANTES
MERE :	M. RECOUSSINES
LES MESNULS :	M. LAUTOUR
MILLEMONT :	M. DENIS ; M. ZILBERSTEIN
MONTFORT-L'AMAURY :	M. PLANCHENAULT
NEAUPHLE-LE-CHATEAU :	M. JOPPIN
NEAUPHLE-LE-VIEUX :	Mme PLANCHON
LA QUEUE-LEZ-YVELINES :	Mme ARGY ; M. FELIX
SAULX-MARCHAIS :	M. GARDERA
ST-REMY-L'HONORE :	Mme COPIN ; Mme NICAULT
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE :	M. BILLOUE
THOIRY :	M. MOUTOT
VICQ :	M. JACQUES ; M. REGNAULT
VILLIERS-LE-MAHIEU :	M. FARE
VILLIERS-ST-FREDERIC :	M. KREBS ; M. CASSAN

Étaient Absents :

BAZOHES SUR GYONNE :	Mme ALLELY ; M. BIGNAULT
BEHOUST :	M. PELISSIER ; Mme LESAFFRE
BEYNES :	M. COPPIN
GOUPILLIERES :	Mme BRUNET
MARCQ :	Mme GUTTIN
MAREIL-LE-GUYON :	Mme SUILLEROT ; M. JOUIN
LES MESNULS :	M. MANCINI
NEAUPHLE-LE-CHATEAU :	M. GAUDIN
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE :	M. LEFOLL
ST GERMAIN DE LA GRANGE :	Mme LENORMAND ; M. GENTY
SAULX-MARCHAIS :	Mme LACORD
THOIRY :	M. AUDEBERT
VILLIERS-LE-MAHIEU :	M. GONCALVES

Absents Représentés :

GALLUIS :	M. MARTINELLI pouvoir à M. LION
GARANCIERES :	M. SECONDAT pouvoir à M. LEFEBVRE
GROSROUVRE :	M. FONTAINE pouvoir à M. WINOCOUR
JOUARS-PONTCHARTRAIN :	Mme ROUELLE pouvoir à M. JOPPIN
JOUARS -PONTCHARTRAIN :	M. ROBERT pouvoir à M. BRICAULT
MERE :	M. MOLLE pouvoir à M. RECOUSSINES
MONTFORT-L'AMAURY :	M. CHERRIER pouvoir à M. PLANCHENAULT
NEAUPHLE-LE-VIEUX :	Mme GILBERT pouvoir à M. HEURTEVENT

Quorum atteint : 58 Délégués convoqués
33 Délégués présents, 17 absents et 8 représentés.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 10 octobre 2011.

En l'absence d'observation, le compte rendu est adopté.

DEBAT D ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Président informe que cette année le SIVOM souhaite continuer à maîtriser les dépenses, et que les économies seront recherchées sur les dépenses courantes.

Monsieur le Président précise que le budget 2012 se caractérisera par des dépenses de fonctionnement stables par rapport à 2011, suite aux travaux de réhabilitation prévus à la Piscine Intercommunale de Montfort l'Amaury, et qui nécessitera une fermeture de 6 à 8 mois.

Monsieur le Président indique que les travaux devraient débuter en septembre 2012 (soit 4 mois sur l'année 2012) et qu'ils devraient se poursuivre jusqu'en février ou mars 2013 (soit 2 ou 4 mois sur l'année 2013).

I - DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Président informe que les dépenses prévues évolueront peu par rapport aux prévisions 2011, et que la masse salariale diminuera sensiblement puisque cette année il ne devrait pas y avoir de remplacement à effectuer suite à des congés de maternité, de maladie etc.....

Monsieur le Président précise que néanmoins, ne sachant pas actuellement la période de fermeture exacte de la piscine le budget prendra en compte un fonctionnement normal pour l'année 2012 soit 12 mois.

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il y aura une augmentation proche de l'inflation de 2% pour les contributions des communes, afin de conforter la trésorerie du syndicat.

Monsieur le Président précise que les différences entre les communes s'expliquent par le calcul de la clef des répartitions.

II - DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Président informe que les dépenses d'investissement hors réhabilitation seront également en baisse.

Monsieur le Président indique que le remboursement de la dette est en augmentation suite à l'emprunt d'un montant de 38 500 € contracté en 2011.

Monsieur le Président précise qu'il y a actuellement 4 emprunts qui s'étaleront jusqu'en 2017.

Monsieur le Président indique que pour les travaux de réhabilitation un nouvel emprunt devra être pris au cours de l'année 2012.

Concernant ces travaux Monsieur le Président indique que le montant a été estimé par la Société D2X (Audit) à 3 023 835€ TTC.

Monsieur PLANCHENAULT indique que le Conseil Général propose actuellement une aide de 40 % sur la totalité des travaux hors taxe et que cette aide est plafonnée à 3 000 000€.

Monsieur PLANCHENAUULT précise que le montant des travaux hors taxe est de 2 528 290€ soit une aide du conseil général de 1 011 316€. Un emprunt devra être pris pour le reste.

En ce qui concerne l'emprunt Monsieur LAUTOUR et Monsieur MOUTOT proposent à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Président à négocier dès à présent avec les banques afin de bloquer les taux d'intérêts.

La négociation se portera pour le moment sur un emprunt de 1 200 000€ le reste sera emprunté au cours des travaux.

Le sujet de l'emprunt n'étant pas à l'ordre du jour le Président propose à l'assemblée de rajouter ce point.

Après avoir entendu la proposition de Monsieur le Président, à l'unanimité :

- L'assemblée adopte la modification de l'ordre du jour.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les travaux de réhabilitation des installations techniques de la piscine devraient débuter en septembre ;

Considérant la nécessité de recourir à un emprunt pour financer les travaux ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité :

- Autorise le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue d'obtenir des offres de prêt.

BILAN DES ACTIVITES ET DES ENTREES PUBLIC DE LA PISCINE DE MONTFORT L'AMAURY,

Monsieur le Président informe l'assemblée que sur l'année complète le bilan des activités est positif par rapport à 2010 dans les 3 activités.

Toutefois, l'augmentation est avérée depuis les changements d'organisation de septembre 2011.

Monsieur le Président informe l'assemblée que pour les entrées du public il en est de même. Monsieur le Président précise qu'en décembre 2010 la piscine a été fermée tout le mois c'est pour cette raison qu'il y a une telle augmentation.

FREQUENTATION DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2011

ANNEES	ACTIVITES ADULTES	ACTIVITES ENFANTS		AQUAGYM		
	Fréquentation	Chiffre d'affaire	fréquentations	Chiffre d'affaire	fréquentation	Chiffre d'affaire
2010	145	2 330 €	1858	11 137 €	1065	9257 €
2011	184	1 764 €	2437	13 735 €	1934	15 229 €
TOTAL	+ 39	- 566 €	+ 579	+ 2 598 €	+ 869	+ 5 972 €
%	+ 28%	- 34 %	+ 31%	+ 23%	+ 82%	+ 63 %

FREQUENTATION ANNUELLE 2011

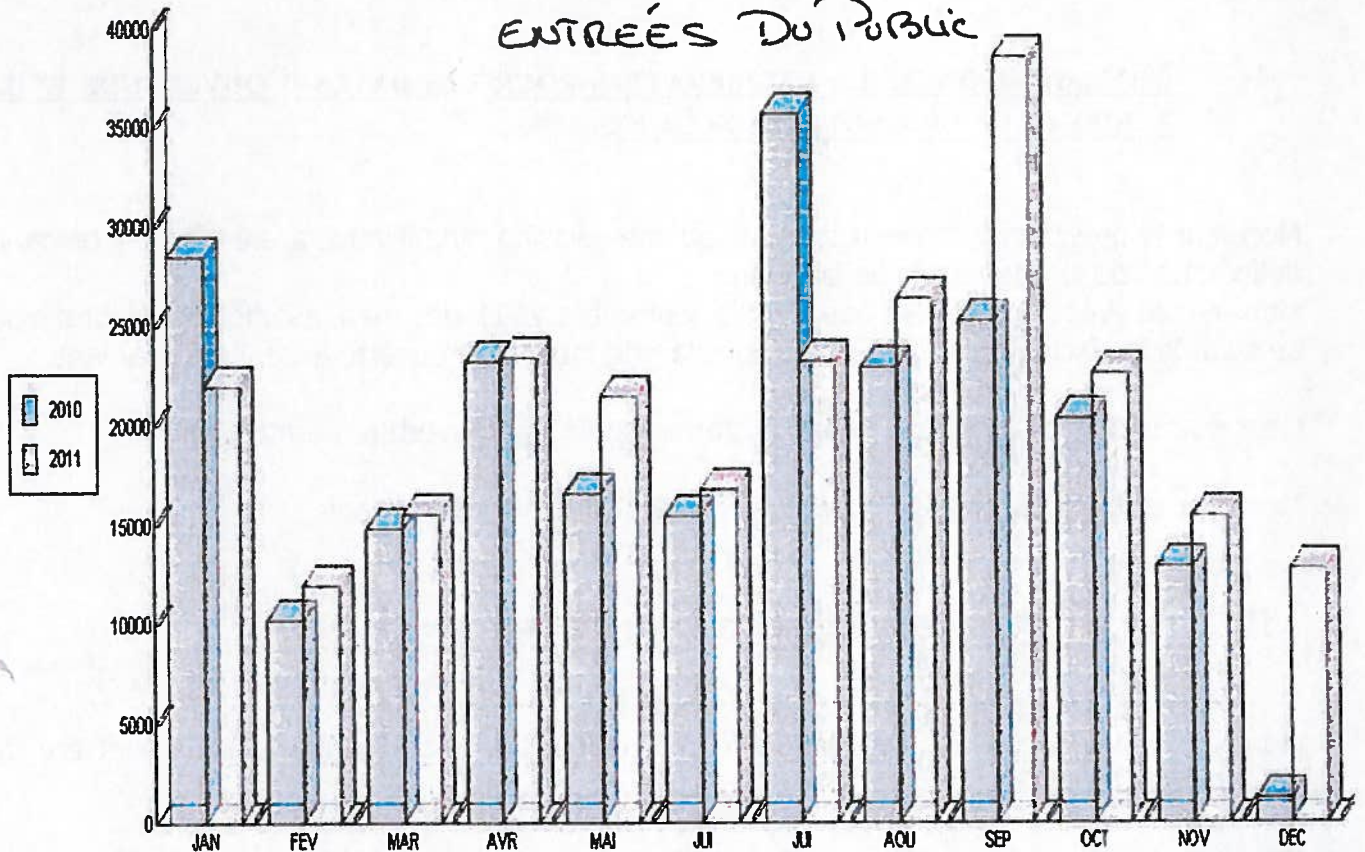
ANNEES	ACTIVITES ADULTES	ACTIVITES ENFANTS		AQUAGYM		
	Fréquentation	Chiffre d'affaire	fréquentation	Chiffre d'affaire	fréquentation	Chiffre d'affaire
2010	407	5 365 €	3644	32 389 €	3792	24 387 €
2011	755	5 972 €	3511	34 686 €	4412	29 324 €
TOTAL	+ 348	+ 607 €	- 133	+ 2297 €	+ 620	+ 4937 €
%	+ 85 %	+ 11%	- 3%	+ 7%	+ 16%	+ 21 %

COMPARATIF MENSUEL

2010 / 2011

2011 (BRUT TTC)

ENTRÉES DU PUBLIC



Mois	2010	Nb Clients 2010	2011	Nbr CLIENTS	Panier	Comparaison
JANVIER	28 471,60	1 191	21 918,30	1 065	20,58	-23,02 %
FEVRIER	10 221,60	866	11 975,70	924	12,96	17,18 %
MARS	14 821,40	1 209	15 554,60	1 029	15,12	4,85 %
AVRIL	23 208,50	1 495	23 323,30	1 913	12,19	0,45 %
MAI	16 494,90	1 169	21 412,80	1 717	12,47	29,81 %
JUIN	15 381,20	1 569	16 750,60	2 012	8,33	6,80 %
JUILLET	35 612,30	3 730	23 194,20	2 452	9,46	-34,87 %
AOUT	22 850,70	2 051	26 292,70	2 677	9,82	16,08 %
SEPTEMBRE	25 154,10	887	38 468,95	1 795	21,43	62,98 %
OCTOBRE	20 265,00	1 350	22 566,65	1 776	12,71	11,38 %
NOVEMBRE	12 810,30	1 034	15 414,25	1 518	10,15	20,35 %
DECEMBRE	1 234,10	96	12 732,70	1 484	8,58	831,76 %
TOTAL	226 525,70	16 647	249 604,75	20 362	12,26	10,18 %

Impression effectuée le 12/01/2012

I- MODIFICATION DE LA DELIBERATION POUR LES DATES D'OUVERTURE ET LES TARIFS DE LA GRIGNOTERIE DE LA PISCINE

Monsieur le président informe l'assemblée qu'une décision modificative a été faite concernant la délibération de la grignoterie de la piscine.

Monsieur le Président précise que depuis septembre 2011 des manifestations sont organisées au sein de la piscine, et qu'à ces occasions la grignoterie est ouverte exceptionnellement.

C'est pourquoi la délibération a été transformée pour une ouverture permanente.

Monsieur le Président précise que les tarifs seront revus tous les ans.

II- Modification des tarifs de la Piscine Intercommunale

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une décision modification à également été faite pour les tarifs de la piscine.

Monsieur le Président précise que les tarifs n'ont pas été changés, mais qu'il s'agissait de préciser que le tarif réduit s'applique également aux manifestations exceptionnelles, et que le tarif groupe a été rajouté car celui-ci n'était pas indiqué sur la précédente délibération.

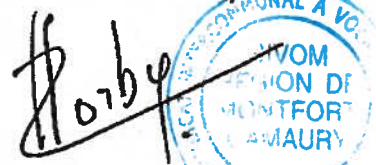
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité

- L'assemblée prend note de ces modifications.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le prochain comité syndical aura lieu le lundi 5 mars 2012

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h45

Le Président,



Jean-Pierre CORBY
Maire de Boissy-sans-Avoir